

La commune

Situation de la commune



Située entre les deux grandes agglomérations de la métropole Nantes – Saint-Nazaire, à proximité du Parc Naturel régional de la Brière-
<http://www.parc-naturel-briere.fr>, la commune est positionnée sur l'escarpement du Sillon de Bretagne.

Avec un territoire d'une longueur de 12 km du nord au sud, elle voisine avec Campbon au nord, pour plonger vers la Loire au sud, avec comme communes riveraines, Donges et Lavau-sur-Loire.

A l'est, Savenay, et Prinquiau à l'ouest sont ses deux autres voisines.

Sur une superficie de 2500 ha, pour une population de 3049 habitants, elle bénéficie d'un cadre de vie attrayant dans une périurbanisation maîtrisée.

La volonté municipale est de préserver une activité agricole encore très présente, dans le respect des enjeux environnementaux, face à une forte pression foncière. Des espaces naturels remarquables sont ainsi protégés, notamment au titre de la Loi littoral : zones humides et marais de la Basse-Chapelle.

Accès à la commune

Deux grands axes routiers desservent la commune :

- La RN 165 de Nantes à Vannes
- La RN 171 vers Saint-Nazaire

Ces deux fois quatre voies, si elles présentent des avantages de desserte et de communication rapide, constituent aussi pour la commune des « coupures » entre le bourg et les hameaux de la haute et de la basse Chapelle.

La gare SNCF de Savenay, 3ème du département, à seulement 2 km du Bourg, permet l'accès ferroviaire vers <https://www.lachapellelaunay.fr/vie-de-la-commune/histoire-et-patrimoine/la-commune-6856.html>

Nantes, Saint-Nazaire ou Redon.

Situation administrative

La commune fait partie :

- **de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon**, comprenant les communes de Savenay, La Chapelle-Launay, Malville, Campbon, Prinquiau, Bouée, Lavau, sur Loire, Quilly, Le Temple de Bretagne, St Etienne de Montluc, Cordemais.

Le président de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est Rémy Nicoleau (Maire de St Etienne de Montluc).

- **du canton de Blain** (depuis le 1er janvier 2015) avec les communes de Blain, Bouée, Bouvron, Campbon, La Chapelle-Launay, Cordemais, Le Gâvre, Lavau sur Loire, Malville, Prinquiau, Quilly, St Etienne de Montluc, Savenay et le Temple de Bretagne soit 52 636 habitants (2016) sur 509.18 km².

Les deux conseillers départementaux sont [Claire Tramier](#)  et [Nicolas Oudaert](#) .

- **de la 8ème circonscription de Loire-Atlantique.** [Matthias TAVEL](#)  (NFP-LFI) est le député depuis 2022 (réélu suite à la dissolution de 2024).

Préfet de la Loire-Atlantique et des Pays de la Loire : Fabrice RIGOULET-ROZE (depuis le 30/01/2023)

Présidente du conseil régional des Pays de la Loire : [Christelle Morançais](#)  (Horizons)

Président du conseil départemental de Loire-Atlantique : Michel Ménard  (PS)